

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 09 février 2024

DÉLIBÉRATION – CA-2024-FORMATION-02

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

20 FEV. 2024

Date de transmission :

20 FEV. 2024

Date de réception rectorat :

20 FEV. 2024

UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
Conseil et Commissions
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRETEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

APPROBATION DU CALENDRIER RELATIF AUX DATES DE CANDIDATURES EN MASTER 1^{ère} ANNÉE (HORS PROCÉDURE MON MASTER)

- VU le Code de l'éducation ;
- VU la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;
- VU le décret n° 2018-642 du 20 juillet 2018 modifiant le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
- VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU la délibération du Conseil d'administration du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU l'avis favorable de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 22 janvier 2024 portant sur l'objet de la présente délibération.

Considérant qu'il appartient à l'établissement de déterminer, en application des dispositions susvisées, les capacités d'accueil et les modalités de recrutement mises en œuvre à l'égard des candidats à l'admission dans les formations de première année du deuxième cycle figurant en annexe du décret visé ci-dessus ;

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1 :

D'approuver le calendrier relatif aux dates de candidatures en Master 1^{ère} année (hors procédure Mon Master) tel que défini dans les documents annexés à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

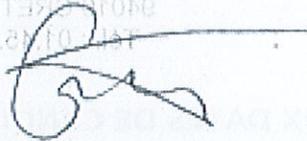
La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 09 février 2024

Fait à Créteil, le 09 février 2024

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Simon GILBERT

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES 27
MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS**

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

DEVE

Note de présentation

Affaire suivie par :

Sanja Dulic Gracanin, Responsable du Pôle OF, SPOF

Destinataire : Membres élus du CA

Courriel : offre-formation@u-pec.fr

Objet : Présentation du point « Approbation du calendrier relatif aux dates de candidatures en Master 1^{ère} année (hors procédure Mon Master) » pour le CA du 9 février 2024

Créteil, le 30/01/2024

Note de présentation du point « 1.1. Approbation du calendrier relatif aux dates de candidatures en Master 1^{ère} année (hors procédure Mon Master) » à valider en Conseil d'Administration du 09/02/2024

Contexte :

Depuis la mise en œuvre, en 2023, de la plateforme nationale de candidature en 1^{ère} année de Master « Mon Master », le recrutement en M1 doit impérativement se faire *via* cette plateforme.

La DGESIP prévoit cependant la possibilité de recruter en dehors de Mon Master dans les cas suivants :

- Les formations dispensées exclusivement à destination d'un public en formation continue, à l'exclusion des formations faisant l'objet d'un contrat de professionnalisation (ces dernières recrutent *via* Mon Master)
- Les formations dites « à vocation internationale » :
 - Soit le volume de leurs enseignements en langue vivante étrangère, hors stages et projets, représente au moins 50% des ECTS (hors mention langues)
 - Soit au moins 50% de leur capacité d'accueil est réservée à des candidats dont le diplôme permettant d'accéder à la formation est étranger ;
- Les formations accessibles par le biais du concours des écoles de journalisme.

Enfin, ces formations peuvent soit recruter en dehors de Mon Master, soit recruter à la fois *via* Mon Master et par un autre biais.

Points d'attention :

- Périmètre des formations :

A l'UPEC, 9 formations répondent à au moins l'un de ces critères et ont ainsi fait le choix de procéder au recrutement en dehors de Mon Master et *via* l'outil Ecandidat.

Par ailleurs, et comme en 2023, le Master MEEF 1^{er} degré parcours Assistant d'Education en Préprofessionnalisation (AED) « recrutera » lui aussi *via* Ecandidat. Ce master s'inscrit dans un dispositif spécifique car il concerne des étudiants qui bénéficient d'un passage de droit en M1 (contrat de la L3 au M1 avec le rectorat). Il ne s'agit donc pas ici de réelles candidatures mais d'une procédure permettant aux étudiants concernés de déposer, sur l'application Ecandidat, leur contrat AED de licence 3.

- Calendrier :

Les candidatures sur Ecandidate débuteront le 26/02/24, tout comme celles sur Mon Master.

Les Masters MEEF passant par Ecandidate disposeront d'une 2nde session de candidature à la réouverture de l'université.

Périmètre & période(s) de candidatures en Master 1 via ECANDIDAT rentrée 2024

Composante	Libellé formation	Régime & motif recrutement hors MM	Date de début des candidatures (Cf date MM)	Date de fin de candidature	Date de début des candidatures période 2 pour INSPE uniquement	Date de fin de candidature période 2 pour INSPE uniquement
INSPE	M1 MEEF 1er degré - AED - Site de Bonneuil sur Marne	Dispositif particulier sans procédure de candidature - contrat de FI préprofessionnalisation depuis la L2 recrutement sans candidatures via un contrat de préprofessionnalisation depuis la L2*	26/02/2024	15/07/2024	19/08/2024	01/09/2024
	M1 MEEF 1er degré - AED - Site de Livry-Gargan					
	M1 MEEF 1er degré - AED - Site de Sénart					
	M1 MEEF 1er degré - AED - Site de Torcy					
	M1 MEEF 1er degré - Formation à distance	FI, FC, RE (majoritairement FC)				
	M1 MEEF Pratiques et ingénierie de formation, parcours Eduquer au développement durable	FC exclusivement				
IAE PARIS-EST	M1 Management et administration des entreprises parcours International Master in Business Administration (IMBA)	FI formations à vocation internationales	26/02/2024	24/03/2024		
	M1 Management des organisations de santé parcours Management des organisations soignantes	FC exclusivement		30/06/2024		
SESS STAPS	M1 Intervention et développement social parcours préparation au Diplôme d'état Ingénierie sociale	FC exclusivement		28/06/2024		
	M1 Intervention et développement social parcours directeur administratif et financier des établissements sociaux et médico sociaux	FC exclusivement				
FST	M1 Optique, Image, Vision, Multimédia_Biométrie et Vision intelligente (International Biométrie and intelligent vision - I-BVI)	FI formations à vocation internationales		01/07/2024		
	M1 SPACE (Observation de la Terre - Astrophysique - Ingénierie des satellites) / SPACE (Earth observation - Astrophysics - Satellite technologies)					
	M1 Génie Industriel_ International systèmes satellitaires et applications					

Retour CFVU :

- **Avis** : En CFVU du 22 janvier 2024, le périmètre des formations et le calendrier ont fait l'objet d'un vote à l'unanimité sans discussion

- **Eléments de discussion** : RAS